

# André Wameso, Dircaba de Félix Tshisekedi, dissipe les malentendus : «Nous avons tout récupéré comme actifs»

P. 12

# ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 551 du vendredi 04 au dimanche 06 mars 2022

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05  
+ 243 903 185 670

E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)

[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)

L'info qui fait échos

# Les Etats-Unis mettent Tshisekedi sous pression

P. 2

*Pourvu que ca se calme en Ukraine*

## Du 2 au 5 juillet 2022, Kinshasa et Goma accueillent le Pape François

*Visite imminente du Pape François en RDC. Le Souverain pontife est annoncé dans la capitale congolaise le 2 juillet prochain, avant de prendre la chemin de la ville de Goma. Le clergé catholique et le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, accueillent avec joie cette heureuse nouvelle qui constitue une réponse positive à l'invitation du Président de la République, Félix Tshisekedi, à sa Sainteté le Pape.*

P. 3



**PARLONS-EN**

## L'ombre d'un dialogue !

ECONEWS

**A** l'allure où vont les choses, un consensus s'impose pour terminer "en beauté" le processus électoral voulu apaisé et achevé dans les délais constitutionnels.

En effet, rien n'assure l'organisation des joutes électorales dans ces échéances légales en 2023. Le premier couac vient du report des élections des gouverneurs de province. La Commission électorale nationale indépendante (Céni) ayant évoqué le manque de moyens financiers. Cette contrainte financière est déjà un mauvais présage.

(Lire page 2)

**Avec le baril en flèche, risque élevé de la hausse du prix du carburant à la pompe**

P. 5

**L'UPC accueille ce samedi la 1<sup>ère</sup> grande conférence de l'Ecole du leadership de Kinshasa**

P. 8

## Les Etats-Unis mettent Tshisekedi sous pression

En l'espace d'un mois, deux émissaires des Etats-Unis ont été dépêchés en République Démocratique du Congo pour s'entretenir directement avec le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Le premier à fouler le sol de la RDC était un haut cadre de la direction de la sécurité intérieure des Etats-Unis, avant le deuxième, sortant de la sphère militaire, ne lui emboîte le pas. Qu'est-ce qui pouvait bien intéresser Washington au point d'envoyer en mission officielle à Kinshasa ces deux émissaires. On ne saura jamais ce qui se passe réellement sur l'axe Kinshasa-Washing-

ton. Quoi que liées par un partenariat, dit stratégique, les deux parties ont sûrement des choses à harmoniser. En réalité, Washington cherche à obtenir plus de garanties de Félix Tshisekedi, après lui avoir apporté tout son appui dès son arrivée au pouvoir. S'inquiéterait-on déjà de la tournure que prennent les événements en RDC, à quelques mois des élections générales de 2023 ? S'il n'y a encore aucune réponse précise à cette interrogation, on sait néanmoins que, depuis Washington, Félix Tshisekedi est scruté de plus près.

Serait-ce la fin de l'idylle entre les Etats-Unis et le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ? La question mérite d'être posée et des réponses claires doivent être données afin de rassurer tout le monde. Quel est le problème ? Des visites des sécurocrates et militaires américains sont devenues régulières en République Démocratique du Congo. Une chose est sûre, aux Etats-Unis, on veut que le partenariat privilégié ait un sens. On veut tout aussi que des engagements soient respectés de part et d'autre. Si tout va bien, l'Oncle Sam déploie des diplomates qui ont comme spécialité d'enrober des vérités en arrondissant les angles. Ce qui n'est pas le cas depuis quelque temps. Mais sécurocrates et militaires exposent les choses sans user des circonlocutions.

Des délégations sont donc dépêchées auprès du Président Tshisekedi pour lui expliquer les approches américaines des questions sécuritaires et militaires de la RDC et de la région des Grands Lacs africains de peur, sans doute, qu'il prenne des initiatives qui ébranlent leur partenariat «privilégié».

### DES VISITES QUI INTRIGUENT

Au départ, il y a eu d'abord un responsable du

Conseil national de sécurité des Etats-Unis qui est passé à Kinshasa. Quelques jours après, c'est le Conseiller spécial en matière de sécurité du président de République, François Beya, qui a été arrêté par l'Agence nationale de renseignements (ANR). Y aurait-il un lien entre les deux événements ? Difficile à confirmer. On sait néanmoins que Félix Tshisekedi bénéficie de bonnes entrées à Washington, si bien qu'une éventuelle collaboration des services américains dans l'interpellation ne peut être exclue à première vue.

Puis, il y eut une délégation militaire qui a rendu visite au Chef de l'Etat. A ce propos, le Président de la République a reçu, le mercredi 2 mars 2022, dans son cabinet de travail de la cité de l'Union Africaine une délégation américaine mixte des Etats-Unis, composée d'officiers militaires de la Task force opérationnelle sud-européenne et africaine ainsi que de membres du département américain du Travail.

Au sortir de l'audience, Mme Aida Borrás, commandant de cette Task Force, a dit que la sécurité, la coopération et l'assistance en coopération entre la RDC et les Etats-Unis, la professionnalisation des militaires congolais, le respect des droits de



Des militaires américains étaient reçus mercredi à la cité de l'Union africaine par le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi

l'Homme et la nécessité de promouvoir de bonnes relations avec les pays de la région ont figuré au menu de leurs échanges avec le Président Félix Tshisekedi.

La succession des faits prouve qu'il y a de bonnes raisons de s'interroger.

Cette visite des militaires américains, qui est intervenue après la tenue du sommet sur la paix et la sécurité en RDC et dans la région des Grands lacs, ne manque pas de signification.

Selon des diplomates à Washington, on est convaincu que le Président Tshisekedi serait en train de négocier un tournant pour s'offrir un deuxième mandat. Les financements du FMI ne suffisent

qu'à maintenir le pays hors de l'eau. Mais le peuple veut des résultats, particulièrement la paix dans l'Est du pays. Pour y parvenir, le Chef de l'Etat est tenu de remplir plusieurs engagements. Il doit aussi se donner des moyens d'atteindre ces objectifs, la période de grâce étant largement dépassée.

Amicalement, mais fermement, Washington s'est mis en position d'exiger un peu plus au Président de la République en termes des résultats sur le terrain. Depuis Washington, une forte pression est exercée sur Tshisekedi. A quelques années des élections générales, les Etats-Unis ont mis le curseur sur la RDC pour que tout se passe en ordre, sans perturber le partenariat conclu avec la RDC.

## Procès Chebeya : la VSV exige des « peines exemplaires » à l'encontre de Jacques Mugabo et Christian Ngoy

La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV) dit prendre acte du réquisitoire prononcé mercredi 2 mars 2022 par l'officier du ministère public dans le procès en appel sur l'assassinat de deux défenseurs des droits de l'Homme, Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, respectivement directeur exécutif et chauffeur membre effectif de l'organisation, assassinés en juin 2010 dans les installations de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise (IG/PNC) à Kinshasa.

La VSV indique que les peines exemplaires pour toutes les personnes impliquées dans l'assassinat de ces deux défenseurs des droits de

l'Homme sont très attendues par les ONGDH et estime qu'elles constitueraient une leçon pédagogique pour les autres policiers afin d'éviter la récidive et la commission des crimes similaires en République Démocratique du Congo.

«La VSV espère que la Haute Cour militaire prononcera une peine exemplaire à l'encontre de Jacques Mugabo et leur radiation avec Christian Ngoy Kenga Kenga de la PNC. Les peines exemplaires pour toutes les personnes impliquées dans l'assassinat de deux (2) DDH sont très attendues par les ONGDH car elles constitueraient une leçon pédagogique pour les autres policiers afin d'éviter la récidive et la commission des crimes similaires en

RDC par les autres policiers et officiers de la PNC», dit la VSV dans un communiqué rendu public, le jeudi 4 mars 2022.

De même, la VSV espère que des dommages et intérêts conséquents seront alloués par la Haute Cour Militaire aux veuves, enfants de deux illustres assassinés et à leurs familles biologiques respectives.

Le ministère public a prononcé son réquisitoire mercredi 2 mars 2022 dans le procès en appel sur le double meurtre de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana. L'organe de la loi a requis la peine de mort prononcée en première instance contre Christian Ngoy Kenga Kenga, sans circonstance atténuante «pour refus de coopération avec la justice». Chris-

tian Ngoy qui est détenu à la prison militaire de Ndolo a toujours refusé de se présenter devant la Haute Cour militaire.

Il a également requis la peine de 10 ans de servitude principale contre Jacques Mugabo pour association de malfaiteurs ainsi que son arrestation. A l'égard de Paul Mwilambwe, le ministère public requiert son acquittement «faute de preuve».

Les trois prévenus étaient tous condamnés à la peine capitale en première instance le 23 juin 2011 notamment pour assassinat, détention illégale d'armes et munitions de guerre, terrorisme, détention illégale.

AVEC ACTUALITE.CO

## PARLONS-EN

### L'ombre d'un dialogue !

(Suite de la Une)

Outre le financement des élections des gouverneurs de province qui fait défaut, d'autres contraintes pèsent lourdement sur l'organisation des élections. Il s'agit, notamment, de celles liées à la logistique, à la sécurité, à la politique et au cadre légal. Pour ne pas reporter les scrutins, il faudrait que la classe politique se ressaisisse et s'engage résolument à trouver autour d'une table des solutions pour mieux préparer ces élections afin de les organiser dans la transparence.

C'est dire qu'un dialogue est nécessaire pour ce faire et au cours duquel devra être dégagé un consensus pour vider tous les préalables. Mais, dans tout ceci, la volonté politique doit être au rendez-vous. Sinon des prétextes seront toujours avancés pour le report.

Dans tous les cas, avec les dix-sept mois, pratiquement, qui restent avant décembre 2023, le compte à rebours va bientôt commencer. Beaucoup reste encore à faire. La Céni, le Gouvernement et d'autres institutions nationales ainsi que la Société civile semblent s'accommoder de la situation. Sauf des membres d'une opposition politique consciente du danger élèvent la voix pour faire des propositions.

Qui veut aller loin, ménage sa monture, dit-on. Ce qui ne semble pas être le cas pour les détenteurs du pouvoir et leurs affidés. Ce qui fait dire que si l'ombre du dialogue ne plane pas encore sur les joutes électorales, on est tenté de dire que le décor d'un report des élections est en train d'être planté. Les contraintes de divers ordres étant jusque-là maintenues.

*Pourvu que ça se calme en Ukraine*

# Du 2 au 5 juillet 2022, Kinshasa et Goma accueillent le Pape François

**Visite imminente du Pape François en RDC. Le Souverain pontife est annoncé dans la capitale congolaise le 2 juillet prochain, avant de prendre la chemin de la ville de Goma. Le clergé catholique et le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, accueillent avec joie cette heureuse nouvelle qui constitue une réponse positive à l'invitation du Président de la République, Félix Tshisekedi, à sa Sainteté le Pape.**

**OLIVIER DIOSO**

Le Pape François effectuera son premier voyage en République Démocratique du Congo (RDC) du 2 au 5 juillet 2022. Sauf changement de dernière minute, ce déplacement apostolique le conduira à Kinshasa le 2 juillet, avant de poursuivre sa visite à Goma dans la province du Nord-Kivu. La nouvelle a été confirmée, le mercredi 2 mars dernier, par le bureau de presse du Saint Siège.

Après la RDC, le Pape François se rendra à Juba au Soudan du Sud du 5 au 7 juillet, toujours pour un voyage apostolique, a annoncé la même source, qui a précisé que le programme de ce périple, tant en RDC qu'au Sud-Soudan, sera publié ultérieurement.

Le service de communication de Vatican a également fait savoir que le chef de l'Eglise catholique romaine a, en fait, répondu « à l'invitation des Chefs d'Etat et des évêques de deux pays », où la plupart de chrétiens sont des Catholiques. Une information relayée par le Nonce apostolique en RDC, Mgr Ettore Balestrero, au cours d'une communication devant la presse hier jeudi 3 mars. Cela en présence du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, du Cardinal Fridolin Ambongo, du président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc), Mgr Marcel Utambi, du Chapelain du Pape, Mgr Donatien N'shole, et des évêques venus de toutes les provinces du pays, tous réunis à la Caritas Congo, renseigne le service de communication de la Primature.

## LE PAPE APORTE UN MESSAGE DE RÉCONCILIATION ET D'ENCOURAGEMENT

Selon le Nonce apostolique, rappelle la source, cette visite du Saint Père en RDC intervient 37 ans après celle du Pape Jean-Paul II. Mgr Ettore Balestrero estime qu'en un certain sens, la RDC reste le pays-synthèse de principaux sujets sur lesquels, le Pape François intervient durant son pontificat. Pour lui, ce dernier « veut regarder le peuple congolais dans les yeux et parler à son cœur pour le reconfor-

ter et l'encourager dans la foi en Christ, dans l'amour envers l'Eglise et dans l'espérance pour l'avenir ». Et de soutenir : « Le Pape vient apporter un message de réconciliation et d'encouragement ».

Pour sa part, la Cénc a exprimé sa joie d'apprendre cette importante nouvelle. « L'importance d'une telle visite est évidente dans la mesure où le Pape vient raffermir la foi des fidèles catholiques en RDC et raviver l'espérance du peuple congolais qui a besoin de la paix, de la sécurité et du bien-être », a laissé entendre Mgr Marcel Utambi Tapa. Qui, dans son communiqué, déclare : « Nous invoquons la Bienheureuse Vierge Marie, Notre Dame du Congo, et nos Bienheureux Isidore Bakanja et Clémentine Anuarite Nengapeta pour qu'ils intercèdent afin que cette visite apostolique soit une bénédiction pour notre Eglise et notre peuple ».

## UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

Abondant dans le même sens, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a été content d'apprendre cette nouvelle qui constitue une réponse positive à l'invitation du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, adressée au Pape. Aussi a-t-il remercié Sa Sainteté le Pape, avant de relever le fait qu'au-delà de l'Eglise, il s'agit d'une invitation officielle adressée au pays. C'est ainsi que le chef du Gouvernement « appelle à une mobilisation de toutes les Congolaises et tous les Congolais dans la réconciliation et la paix pour la réussite de ce grand événement ». Il n'a pas manqué d'ajouter que des séances de prières vont être organisées pour que cet événement puisse se dérouler en toute quiétude. Tout en insistant sur la collaboration qui doit caractériser la préparation de cette visite papale, laquelle s'inscrit aussi dans l'axe diplomatique par le rapprochement entre la RDC et Vatican, 37 ans après l'arrivée de Jean-Paul II au pays.

## UN CAUCUS DES DÉPUTÉS CATHOLIQUES REÇU PAR LE PAPE

Par ailleurs, il faut noter



Le Premier ministre a fait exceptionnellement le déplacement du Centre interdiocésain pour cette grande annonce

une décision papale qui est tombée au cours de la journée spéciale de mercredi des Cendres survenue le 2 mars ! Et c'est à cette occasion « qu'il a plu à Sa Sainteté le Pape François de recevoir la délégation du Caucus des députés nationaux catholiques "Ave Maria", réunis tous au nom de leur foi », signale okapi.net.

Conduite par l'élu de la circonscription de Funa à Kins-

hasa, Henriette Wamu, cette délégation a saisi cette opportunité « pour implorer la miséricorde de Dieu en faveur de la RDC en vue de restaurer la paix dans l'Est du pays et de promouvoir son développement », a fait remarquer le site onusien. Lequel a ajouté que les hôtes du Souverain pontife, à en croire Henriette Wamu, « ont également prié pour la canonisation de deux bienheureux Clé-

mentine Anuarite Nengapeta et Isidore Bakanja, un signal fort de la diplomatie parlementaire pour encourager la visite de Sa Sainteté en RDC ».

La députée nationale Henriette Wamu a aussi souligné avoir manifesté son sentiment de joie pour avoir rencontré le Saint Père et a remercié l'archevêque de Kinshasa, le Cardinal Fridolin Ambongo, pour sa facilitation. « Compte tenu de notre identité chrétienne catholique, nous avons estimé venir au Vatican en pèlerinage et éventuellement rencontré le Pape pour un ressourcement spirituel », a-t-elle fait valoir. Avant de noter que, pour le Caucus, « cette visite au Saint Siège traduit la volonté d'approfondir la foi et l'engagement à assumer les responsabilités tant politiques que parlementaires en tenant compte de la Parole de Dieu et de la doctrine sociale de l'Eglise ». Sans oublier de faire observer que le mois de mars est celui du Carême avec ses trois piliers, à savoir la prière, la pénitence et le partage.

**CONFÉRENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO**  
Présidence  
BP. 3258 - Kinshasa /Gombe  
Tél. : 00243 998 24 86 99  
Fax : +331 72703031  
E-mail : [cenecorde@gmail.com](mailto:cenecorde@gmail.com)  
République Démocratique du Congo

**ACCUEIL DE L'ANNONCE DE LA VISITE APOSTOLIQUE DU PAPE FRANÇOIS EN RDC**

1. La Conférence Episcopale Nationale du Congo accueille avec grande joie l'annonce de la visite apostolique du Pape François en République Démocratique du Congo (CENCO), notre pays, où il visitera les Villes de Kinshasa et de Goma du 2 au 5 juillet 2022. Ce sera la troisième visite apostolique du Saint-Père chez nous, 37 ans après celles de 1980 et de 1985 par le Pape Jean-Paul II.
2. L'importance d'une telle visite est évidente dans la mesure où le Pape vient raffermir dans la foi les fidèles catholiques en RDC et raviver l'espérance du Peuple Congolais qui a besoin de la paix, de la sécurité et du bien-être.
3. Nous prions pour le Saint-Père et confions cette visite au Seigneur pour qu'elle se réalise comme annoncée et se passe dans les bonnes conditions.
4. Nous invoquons la Bienheureuse Vierge Marie, Notre Dame du Congo et nos bienheureux Isidore Bakanja et Clémentine Anuarite pour qu'ils intercèdent afin que cette visite apostolique soit une bénédiction pour notre Eglise et notre Peuple.

Kinshasa, le 03/03/2022

+ Marcel UTEMBI TAPA  
Archevêque de Kisangani  
Président de la CENCO

# Guerre en Ukraine : à l'ONU, la RDC prend position et vote contre la Russie

**Mercredi au siège des Nations Unies, c'était le jour de vérité sur la position des pays membres de l'Organisation sur la guerre en Ukraine. Si l'ONU a condamné, dans une large majorité, ce qu'elle qualifie d'agression de la Russie, la plupart de pays africains ont préféré s'abstenir, certains, à l'instar du Maroc et de l'Éthiopie, ayant même refusé à participer au vote. Quant à la République Démocratique du Congo, son ambassadeur à l'ONU a clairement affiché sa position en votant contre la Russie. Dans les milieux diplomatiques, certains, plus sceptiques, voient que cette position de la RDC ne brouille les rapports, quoi que termes, entre Kinshasa et Moscou. Ce qui est vrai est que la RDC a fait le choix de s'aligner derrière la frange la plus importante de l'ONU qui condamne fermement l'action militaire de la Russie en Ukraine.**



Salve d'applaudissements après l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution condamnant la Russie, à New York, aux États-Unis, le 2 mars 2022. REUTERS/Carlo Allegri

## ECONEWS

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté mercredi une résolution condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'initiative a recueilli 141 voix pour, cinq (5) contre (Biélorussie, Corée du Nord, Érythrée, Russie et Syrie) et 35 abstentions (les 12 autres pays, dont le Venezuela, n'ont pas participé à la session). Bien qu'elle ne soit pas contraignante, la résolution «*témoigne de l'isolement international de Moscou*», commente le journal espagnol.

La résolution adoptée par l'Assemblée générale «*réaffirme son engagement envers la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, s'étendant à ses eaux territoriales*».

Elle «*déplore dans les termes les plus énergiques l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine en violation du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte*» des Nations Unies et «*exige que la Fédération de Russie cesse immédiatement d'employer la force contre l'Ukraine et s'abstienne de tout nouveau recours illicite à la menace ou à l'emploi de la force contre tout État membre*».

L'Assemblée générale «*exige également que la Fédération de Russie retire immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires du territoire ukrainien à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du pays*».

Si la plupart de pays africains ont préféré s'abstenir, la République Démocratique du Congo n'a pas caché sa position en votant contre la Russie. A Kinshasa, les avis sont partagés dans les milieux diplomatiques. Certains, plus sceptiques, y voient plutôt un danger qui pourrait créer une brouille dans les rapports, quoi que termes, entre Kinshasa et Moscou.

«*Six des alliés de Moscou qui avaient voté aux côtés de la Russie en 2014, lors d'un vote similaire après l'annexion de la Crimée, se sont abstenus cette fois-ci : l'Arménie, la Bolivie, Cuba, le Nicaragua, le Soudan et le Zimbabwe*», relève pour sa part le journal britannique The Guardian, qui y voit le «*reflet de l'indignation mondiale*».

Une «*ovation*» a eu lieu dans la salle à l'affichage des résultats, rapportait, pour sa part, le New York Times. Le quotidien américain souligne toutefois que, dans les discours prononcés devant l'Assemblée générale ces derniers jours, «*les diplomates*

*des pays en développement ont noté que la communauté internationale s'était mobilisée beaucoup plus rapidement pour l'invasion d'une nation européenne que pour les conflits qui font rage en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient*».

## PLUSIEURS PAYS ARABES SORTENT DE LEUR NEUTRALITÉ

Soucieux de garder une position d'équilibre entre la Russie et les États-Unis, plusieurs États influents du monde arabe ont condamné l'invasion russe lors de ce vote non contraignant.

L'Égypte, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis ont abandonné leur position de «*neutralité*» en votant, comme 138 autres pays, en faveur d'une résolution condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, note le site égyptien indépendant Mada Masr.

Leur position, poursuit Mada Masr, tranche avec celle affichée il y a deux jours à peine lors d'une réunion de la Ligue arabe. Ces trois pays avaient approuvé un communiqué final «*qui ne condamn[ait] pas la Russie mais appel[ait] plutôt à la diplomatie, à l'évitement de l'escalade et à la prise en considération de la situation humanitaire*».

Ce vote à l'ONU constitue même, selon Mada Masr,

une «*volte-face*» pour les Émirats arabes unis. Le 25 février, l'État s'était en effet abstenu, tout comme la Chine, lors du vote d'une résolution pour condamner l'intervention russe dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont il est membre non permanent pour 2022 et 2023.

Depuis le début de la crise, les pays arabes, considérés comme des alliés historiques des États-Unis, cherchent à ménager aussi bien Washington, qui a pris fait et cause pour l'Ukraine, que Moscou, grand fournisseur de blé et d'armes. C'est particulièrement le cas pour l'Égypte, qui est «*pressée de toute part pour déclarer publiquement son soutien à l'un ou l'autre camp*», écrit le site égyptien.

«*Nous avons des intérêts importants aussi bien vis-à-vis des États-Unis que de la Russie. La situation est délicate*», s'inquiète une source du gouvernement égyptien citée par Mada Masr. Au point que des rumeurs laissaient entendre que Washington aurait demandé à l'Égypte d'interdire le passage du canal de Suez aux navires russes. Des bruits démentis, le mercredi 2 mars 2022, par le président de l'Autorité du canal de Suez.

Parmi les autres membres de la Ligue arabe, la Syrie, dont le président, Bachar

El-Assad, doit son maintien au pouvoir à l'intervention militaire russe dans son pays, a voté contre cette résolution; l'Algérie et l'Irak, «*qui ont des liens stratégiques avec la Russie*», se sont abstenus, tout comme l'Iran (non-membre de la Ligue arabe) et le Soudan.

Selon une source diplomatique occidentale citée par Mada Masr, le vote de ces deux pays est «*un message clair adressé à l'Occident*».

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a réagi immédiatement à l'adoption de cette résolution. «*L'Assemblée générale s'est prononcée. En tant que secrétaire général, il est de mon devoir de m'en tenir à cette résolution et de me laisser guider par son appel. Le message de l'Assemblée générale est fort et clair : Mettez fin aux hostilités en Ukraine — maintenant. Faites taire les armes — maintenant. Ouvrez la porte au dialogue et à la diplomatie — maintenant*», a dit le chef de l'ONU lors d'un point de presse.

«*L'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine doivent être respectées conformément à la Charte des Nations Unies. Nous n'avons pas un instant à perdre. Les effets brutaux du conflit sont évidents. Mais aussi mauvaise que soit la situation pour les Ukrainiens en ce moment, elle menace de s'aggraver*», a-t-il dit.

Selon le secrétaire général, la résolution d'aujourd'hui «*réflète une vérité centrale*» : «*Le monde veut mettre fin aux terribles souffrances humaines en Ukraine*». «*Cette même vérité était claire dans la mobilisation rapide de fonds pour nos opérations humanitaires vitales en Ukraine et dans les pays voisins. Notre appel mondial a été accueilli avec une générosité record. Je suis profondément reconnaissant aux donateurs pour leur soutien*», a-t-il ajouté.

# Alors que la grogne gagne la population locale, Félix Tshisekedi annoncé prochainement en Ituri

## ECONEWS AVEC ACP

Le gouverneur militaire de l'Ituri, le Lieutenant-général Johnny Luboya N'kashama, a annoncé mardi, à Bunia, la visite prochaine en Ituri, pour la troisième fois, du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Le Lt général Luboya, qui est rentré dans sa juridiction en provenance de Kinshasa au terme d'une mission de plus d'une semaine où il a

été invité par sa hiérarchie, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que sa mission dans la capitale était consacrée sur l'échange avec sa hiérarchie de la situation sécuritaire en Ituri, la prise en otage par la milice CODECO des membres de la TASK force, le programme de développement des 145 territoires et les opérations militaires de grande envergure en vue. Sans oublier plusieurs projets en perspective en faveur de

la jeunesse pour résorber le chômage qui est à la base de l'intégration des jeunes dans les groupes armés qui déstabilisent la province.

A la question de son remplacement par un autre général qui serait nommé par le Chef de l'Etat, Johnny Luboya N'kashama a indiqué qu'il a une mission sacrée lui confiée par le commandant du suprême, rappelant que lorsqu'il sera disposé à regagner son

poste au sein des Forces armées de la RDC.

Il est conscient en Ituri, une province sous état de siège. «*En ma qualité de gouverneur, je gère aussi la cité, c'est-à-dire j'ai le devoir de redevabilité à la population que je dois sécuriser et protéger, a martelé le gouverneur*», a-t-il précisé.

A la Société civile qui exige son remplacement, le gouverneur militaire a révélé qu'il a souvent mis les moyens financiers à la disposition de

cette structure citoyenne pour son fonctionnement. Il relativise toutes les critiques lancées contre lui, se disant consacré tout son temps et toute son énergie à la «*mission spécifique*» lui confiée par le Président de la République.

Quant à l'issue de l'état de siège, le gouverneur militaire Johnny Luboya N'kashama, a rassuré que toutes ces promesses faites à la population seront réalisées à la satisfaction de tous.

**La guerre en Ukraine n'épargne pas la RDC****Avec le baril en flèche, risque élevé de la hausse du prix du carburant à la pompe**

**La guerre déclenchée par la Russie en Ukraine a de graves répercussions sur les marchés mondiaux, notamment sur le marché du pétrole où le prix du baril est en flèche, dépassant déjà la barre de 100 USD. En République Démocratique du Congo, le danger est bien réel, avec un risque de la révision à la hausse du prix du carburant à la pompe. D'ores et déjà, le Premier ministre a mis en place mercredi une Commission spéciale pour analyser l'impact de la crise ukrainienne sur l'économie.**

FRANCIS M.

La guerre en Ukraine et les craintes pour l'approvisionnement en matières premières, venant de Russie notamment, ont propulsé les cours du pétrole au plus haut niveau depuis plus d'une décennie. La flambée des cours de l'or noir est donc repartie de plus belle après la décision des pays exportateurs de l'Opep+, menés par l'Arabie saoudite et la Russie, de ne pas augmenter plus que prévu leur production, malgré l'ascension des cours, qui attise une inflation galopante dans de nombreux pays.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en avril, a grimpé de 6,95 % à 110,60 dollars US, un sommet depuis avril 2011. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a fait un bond de 7,58 % à 112,93 dollars US atteignant

un plus haut niveau depuis 2014. La décision de l'Opep n'a pas apaisé l'envol des prix causé par les sanctions sur la Russie « parce que la demande de pétrole croît rapidement et l'Opep n'est déjà pas en mesure d'atteindre ses propres quotas de production dans plusieurs pays », a fait remarquer un analyste financier.

**LA RIPOSTE S'ORGANISE**

En RDC, le danger est bien réel. On craint déjà une révision à la hausse du prix du carburant à la pompe pour soulager la trésorerie des pétroliers distributeurs. Le Gouvernement y pense déjà. Pour l'instant, on joue encore à la retenue pour ne pas affoler les marchés. Au ministère de l'Economie, on apprend qu'une équipe d'experts se penche déjà sur la question.



Le ministre des Finances faisant le point de la réunion du CCE

La Primature, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, mobilise déjà ses équipes pour organiser la riposte. Il s'agit spécialement de limiter l'impact de la crise ukrainienne sur la fragile économie congolaise.

La question a été mercredi au centre de la traditionnelle réunion du Comité de conjoncture économique (CCE). A cet effet, Le Premier ministre, a réuni, autour de lui, les ministres sectoriels membres du CCE. Au cours de cette réunion, le Comité a passé en revue la situation internationale et nationale, dans la période allant du 9 au 28 février 2022.

Selon le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, qui a fait le compte rendu à la

presse, il a été noté que les opérations militaires en Ukraine ont eu un impact sur les marchés internationaux, notamment en ce qui concerne les prix des produits énergétiques.

« Le contexte, sur le plan international, est marqué par les efforts de reprise post-Covid. Mais ces efforts ont été perturbés par l'émergence des opérations militaires en Ukraine déclenchées depuis le 21 février. Lesquelles opérations ont eu également un impact sur les marchés internationaux, notamment les cours des produits énergétiques, dont le pétrole, les cours de certains métaux précieux, et sur les marchés financiers dont les principales places boursières ont

clôturé en négatif à la fin du mois de février », a souligné Nicolas Kazadi.

Si les conséquences de la crise ukrainienne se ressentent déjà en RDC, au niveau national, la situation reste cependant sous contrôle.

« Sur le plan national, la situation macro-économique demeure stable aussi bien sur le marché des biens et services que sur le marché monétaire. Cependant, le CCE a noté que l'impact de la hausse des prix des produits énergétiques était de nature à avoir des conséquences difficiles pour l'économie congolaise qui importe l'intégralité de son pétrole. On a parlé de mesures à prendre dans l'urgence pour contrôler l'impact de cette hausse. On a cependant également noté que concernant les matières premières, les autres produits miniers, la RDC pourrait bénéficier d'une bonne tenue des cours y compris dans le contexte actuel de crise en Ukraine. Nous allons mettre en place un monitoring, pour le suivi de tous les impacts possibles de cette crise en Ukraine sur l'économie congolaise afin d'apporter de bonnes réponses », a indiqué le ministre Nicolas Kazadi.

**La BAD renforce sa présence en RDC avec trois accords de financement d'une valeur de 196 millions USD**

ECONEWS

Dans son effort de développement et de diversification de son économie, la République Démocratique du Congo (RDC) peut toujours compter sur le soutien sans faille de la Banque africaine de développement (BAD). C'est à ce titre que les deux parties, notamment le Gouvernement représenté par le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima-Nzuzi, et la BAD par son directeur général adjoint pour la région Afrique Centrale de la BAD et le responsable Pays, ont procédé à la signature de trois accords de financement d'une valeur globale de 196 millions USD.

« Je suis heureux d'avoir procédé, ce jour, à la signature de trois accords de financement avec la Banque Africaine de Développement, pour un montant global de 140 millions d'Unités de compte, équivalant à 196 millions de dollars américains », a déclaré le ministre Nicolas Kazadi.

Ce financement se subdivise en deux parties. D'un côté, il y a la partie « Prêt » qui s'élève

à 83,33 millions d'Unités de compte (UC), soit 116,66 millions USD, et la partie « Don » chiffrée à 56,67 millions d'Unités de compte, soit 9,34 millions d'USD.

Selon le ministre Nicolas Kazadi, ces accords de financement avec la BAD concernent trois projets, à savoir : le Projet d'aménagement de la route Bukavu-Goma, le Projet de renforcement des infrastructures socio-économiques dans la région du Centre – phase II (PRISE II), et le Projet d'appui à la relance de l'économie congolaise.

En sa qualité de gouverneur-pays, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a tenu à remercier le management de la BAD pour le soutien financier octroyé à la RDC. Selon lui, la BAD est un partenaire stratégique pour le pays. « Ceci prouve à suffisance que la BAD est un partenaire stratégique avec qui nous entretenons une coopération fructueuse », a-t-il dit. Il a ensuite adressé ses remerciements aux experts de la BAD et de la partie nationale qui ont contribué à la préparation, à l'évaluation et à la négociation des ces projets jusqu'à la phase actuelle.

Le ministre Nicolas Kazadi s'est réjoui, par ailleurs, du fait que deux projets sur trois concernent directement les secteurs des infrastructures et de développement rural dans les provinces ciblées. Ils vont contribuer à une transformation des conditions de vie des populations, ajoute-t-il.

Le troisième projet porte sur un appui pour soutenir le secteur économique et financier. Il s'agit du « Projet relatif à l'aménagement de la route Bukavu-Goma dont le coût total est de 70 millions d'UC, soit 98 millions USD », censé contribuer à « réduire le temps de parcours d'un camion poids lourd de 4 heures à 1 heure et demi. Par ailleurs, il contribuera à réduire le temps parcouru pour l'approvisionnement en eau potable de 2 heures à 20 minutes et celui pour atteindre un centre santé, de 5 heures à 20 minutes. Concernant le deuxième accord, il s'agit d'un financement additionnel ou d'une deuxième phase au Projet de renforcement des infrastructures socio-économiques dans la Zone Centre (PRISE en sigle). Le montant du financement est de 50

millions d'UC, équivalant à 70 millions d'USD. Les principaux bénéficiaires directs de ce projet, estimés à plus de 870.000 sont les populations de quelque 41 agglomérations rurales de 10 provinces notamment les femmes et les enfants qui auront un meilleur accès aux services sociaux de base dont l'eau potable, l'assainissement, l'éducation de base et les soins de santé ».

Quant au troisième projet d'appui à la relance de l'économie congolaise, a-t-il noté, il est financé par un don de 20 millions d'UC, équivalent à 28 millions USD. Il vise à « poursuivre la mise en œuvre des réformes économiques engagées par le Gouvernement pour sortir de la crise de la Covid-19 et assurer la relance de l'économie ».

De l'avis du ministre des Finances, l'objectif global du projet est de « contribuer à l'amélioration des résultats budgétaires et du climat des investissements. Ce qui passe par la rationalisation des dépenses publiques, l'amélioration de la capacité de mobilisation des ressources domestiques et l'appui aux plateformes agro-industrielles et

à la zone économique spéciale afin de renforcer la compétitivité des filières, attirer les investissements directs étrangers et relancer le secteur privé ». Il s'agit, de façon spécifique, de « combiner un ajustement budgétaire à des réformes structurelles du climat des investissements pour libérer le potentiel du secteur privé et juguler les effets négatifs temporaires de l'ajustement ».

Les accords étant désormais scellés, l'argentier national a appelé les autres ministres sectoriels concernés à « prendre toutes les dispositions pour que les Unités de Gestion des Projets placées sous leur leadership exécutent les projets suivant les directives du bailleur de fonds en faisant preuve de proactivité et du professionnalisme pour atteindre les résultats escomptés ». Il a, en même temps, promu de s'impliquer pour obtenir les documents juridiques qui s'imposent, à savoir les lois portant ratification et les avis juridiques dans le délai requis au cours de la session parlementaire de mars 2022 d'une part, et d'activer la procédure pour les fonds de contrepartie, d'autre part.

# Déclaration du G13 sur la feuille de route électorale de la CENI

**Le Groupe des personnalités du G13 a examiné en profondeur la feuille de route rendue publique par la CENI en vue de la préparation et de l'organisation des élections de 2023;**

**1. Le G13 rappelle le contenu de sa déclaration du 11 juillet 2020, publiée un an après sa déclaration fondatrice du 11 juillet 2020** pour rappeler l'impératif du consensus comme paradigme structurant d'un processus électoral apaisé dans les délais constitutionnels.

**2. A 578 jours de l'échéance légale de convocation des élections générales prévues en 2023**, la feuille de route publiée par la CENI présente une matrice de contraintes dont plusieurs points constituent des choix délibérés susceptibles de compliquer la tenue effective des élections en 2023 plus que d'en faciliter la préparation et le bon déroulement conformément à la Constitution et aux attentes de la population.

**3. Le G13 rappelle que le processus électoral reste une combinaison d'activités intersectorielles dont l'efficacité est tributaire de la cohérence des choix**, qui doivent non seulement tirer les conséquences des expériences antérieures, mais aussi demeurer compatibles avec les ressources publiques mobilisables dans un souci permanent de maximiser les gains de temps, l'économie des coûts et la fluidité du concours d'activités des différents secteurs : sécurité, finances, législation.

**4. A cet effet, le G13 relève que la présentation des contraintes faite par la CENI ne tient pas compte du rapport général publié en son temps, par la Centrale électorale sur le processus électoral précédent. Et pourtant, en le parcourant, ce rapport présente des options plus claires et opérationnelles ainsi que les choix possibles pour la meilleure organisation du processus électoral 2023.**

**4.1. Sur la contrainte sécuritaire :**

**1) Le G13 tient à rappeler que depuis 2006, la contrainte sécuritaire a toujours été une composante du processus électoral. Ce fut le cas en 2006, 2011 et 2018. Cette contrainte relative n'a jamais revêtu un caractère absolu pour s'ériger en**

**obstacle à la tenue des élections de manière générale et définitive.** Bien au contraire, un plan de contingentement des risques liés et afférents a toujours prévalu pour atténuer l'impact de l'insécurité sur le processus électoral.

**2) Le G13 invite donc les institutions politiques ainsi que la CENI à faire prévaloir et à privilégier la mise en œuvre d'un plan de contingentement des risques sécuritaires approprié**, qui inclut l'adaptation des mesures d'exception prises dans le cadre de l'état de siège proclamé dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu afin **d'éviter que l'état de siège ne devienne la justification politique de la non-tenue des élections dans les délais.** Dans ce cadre, le G13 recommande, pour la paix et la stabilité de notre pays, de ne pas réitérer, sous le prétexte sécuritaire pour les élections de 2023, l'expérience de 2018 de l'exclusion et de la non-participation de certains territoires aux élections.

**4.2. Sur la contrainte financière :**

**1) Le G13 déplore que sa proposition d'une planification du financement des élections dans un cadre pluriannuel à travers un compte d'affectation spéciale n'ait pas retenu l'attention des institutions publiques. A l'approche du lancement des opérations électorales, la RD Congo risque de sombrer à nouveau comme en 2011 et 2018 dans le cycle de la loterie des finances électorales par l'impréparation et les pratiques de la dépense en matière électorale, caractérisées par le clientélisme, la gabegie, la corruption et la surfacturation.**

**2) Le G13 rappelle que l'autonomie financière de la GN! ne peut être interprétée comme une licence à la mauvaise gestion des finances électorales ou une caution pour l'impunité.** De même, la G13 invite le **Gouvernement à s'abstenir d'user des cordons de la bourse pour s'assurer une part de profit dans la gestion des finances électorales.**

**3) Le G13 appelle toutes les institutions à privilégier la transparence des finances électorales** en examinant le coût réel des élections, en imposant le respect des lois en matière de passation des marchés publics et à rationaliser la gestion des actifs existants de la CENI pour atténuer le coût des finances électorales. A cet effet, **le G13 appelle les institutions publiques à l'ouverture officielle du financement électoral à des concours financiers extérieurs.**

**4.3. Sur la contrainte du cadre légal :**

**1) Le G13 rappelle qu'il a déposé depuis le 17 septembre 2020 la proposition de loi « Lokondo » portant modification de la loi électorale, proposition alignée depuis la session ordinaire de mars 2021, sans que jusqu'à ce jour elle n'ait reçu une sérieuse attention de la part des institutions et du Bureau de l'Assemblée nationale qui en a pourtant accusé réception depuis sa transmission au Premier ministre en date du 12 mai 2021.**

**2) Le G13 rappelle qu'après les consultations qu'il a menées en 2020, un consensus minimal s'était dégagé sur les options majeures de la loi électorale, y compris sur la révision constitutionnelle.** Ce consensus peut constituer le point de départ de l'examen de cette importante matière au cours de la session ordinaire de mars 2022.

**3) Le G13 est convaincu que le retard pris sur la réforme du cadre légal est tributaire du manque de volonté politique qui peut être surmonté à la double condition de :**

**3.1. Mettre la proposition de loi « Lokondo » à débat sans délai, au plus tard à la première quinzaine d'avril 2022;**

**3.2. Lever l'option sur l'opportunité politique ainsi que l'étendue de la révision constitutionnelle.**

**4.4. Sur la contrainte de mutualisation des processus d'identification nationale et d'enrôlement des électeurs :**

**1) Le G13 appelle les parties prenantes à ne pas faire de cette question un motif de complication du processus électoral** mais un cadre de normalisation ad-

ministrative et de simplification progressive des processus électoraux ultérieurs.

**2) A cet effet, le G13 recommande que le choix des solutions techniques procède de l'état de l'existant à la CENI plutôt que de partir d'une nouvelle solution technique budgétivore et dont l'impact technique et financier serait négatif.**

**3) Plus spécifiquement, le G13 rappelle qu'il a toujours soutenu une collaboration étroite entre la CENI et l'ONIP. Du point de vue technique, la base de données résultant du dernier enrôlement électoral de 2016-2017 est un bon point de départ pour rétablissement d'un véritable fichier d'identification nationale devant donner lieu à la délivrance des cartes d'identité.** C'est à partir du fichier d'identification nationale que la CENI devrait tirer le fichier électoral. Cette opération est la plus grande source d'économies du processus électoral en RDC.

Elle va permettre de mettre un terme aux suspicions qui entourent habituellement le fichier électoral et réduire sensiblement le coût de l'enrôlement car le fichier d'identification nationale est censé être actualisé de manière continue.

**4.5. Sur les contraintes logistiques :**

**1) Le G13 souligne que les contraintes logistiques sont réelles et sont connues et ont été expérimentées au cours des processus antérieurs (2006, 2011 et 2018) et peuvent devenir un facteur des coûts expliqués faute de planification et de coopération nécessaires avec les ressources des partenaires disponibles.**

**2) Le G13 recommande dans le cadre de l'admission des concours financiers des partenaires à admettre le concours logistique de ces derniers et à améliorer la planification des opérations électorales dans le cadre d'un mécanisme transparent;**

**3) Le G13 exprime ses profondes réserves sur l'exigence présentée en termes d'autonomie logistique dont l'expérience de 2018 avait montré les limites avec les avions et autres hélicoptères dont se serait équipé la CENI, sans**

efficacité sur terrain.

**4.6. Sur la contrainte politique**

**1) Le G13 rappelle que la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes est plus un facteur de volonté politique**, en commençant par la CENI, les institutions politiques, les parties prenantes : partis politiques et société civile.

**2) La volonté politique implique la prédisposition éthique de chacun à favoriser la tenue d'un processus libre de toute velléité directe ou indirecte de contrôle partisan de différentes phases du processus électoral. Il est donc impératif que tous les acteurs adhèrent aux principes et valeurs démocratiques. Car il ne saurait y avoir de démocratie sans démocrates.**

Le G13 met en contribution non seulement la proposition de loi Lokondo sur les élections mais également les options de consensus obtenues dans le cadre de l'AGENDA CITOYEN et en appelle au sens de responsabilité de tous pour garantir au pays un processus électoral apaisé, démocratique, libre et transparent.

**FAIT À KINSHASA, LE 1<sup>ER</sup> MARS 2022**

**Les signataires**

**Honorable Mamba Jean-Jacques,**  
Député national élu, Kinshasa/Lukunga  
**Honorable Mambidi Jean-Marc,**  
Député national, élu de Watsa  
**Honorable Munobo Juvénal,**  
Député national, élu du territoire de Walikale  
**Honorable Djoli Eseng'Elis Jacques,**  
Député national, élu de Boende  
**Honorable Lubaya Claudel-André,**  
Député national, élu de la ville de Kananga  
**Madame Many Riche,**  
Société civile  
**Monsieur Muongo Jean-Pierre,**  
Ancien directeur général de l'OCPT  
**Honorable Sesanga Hipungu Delly**  
Député national, élu de Luiza  
**Honorable Makengo Charles,**  
Député national, élu de Kinshasa/Tshangu

## Grève à l'ESU : le gouvernement appelé à faire justice

**Décidément, on semble être éloigné du bout du tunnel avec la cacophonie qui règne au sein de l'enseignement supérieur et universitaire du secteur public. En effet, annoncée avec pompe le 14 février 2022 par le ministre de tutelle, la grève déclenchée le 5 janvier 2022 se poursuit. Non seulement que le gouvernement tergiverserait dans l'application des accords conclus entre le banc gouvernement et le banc syndicateur de ce secteur, mais verserait aussi dans le machiavélisme en cherchant à créer une sorte de clivage entre les professeurs, chefs de travaux, assistants et CPP. C'est ainsi qu'avant la levée de la grève, ces derniers réunis au sein du Syndicat national des chefs de travaux, assistants (Synacass) appellent le gouvernement à faire justice en respectant les résultats inscrits dans le protocole d'accord.**

VÉRON KONGO

Dans une des émissions de la radio Top Congo Fm diffusées mercredi 2 mars 2022, le Réseau des associations des professeurs des universités du Congo (RAPUCO), l'une des parties signataires des accords conclus entre le gouvernement et les syndicats des professeurs, a annoncé, la suspension de la grève et la reprise imminente des activités académiques en République Démocratique du Congo. Selon cette structure, l'Etat-employeur a répondu favorablement aux desideratas des professeurs.

Cette information a suscité des vives réactions dans les milieux des chefs de travaux, assistants où l'on révèle

que les professeurs ont obtenu des véhicules et récupéré le pouvoir d'achat avec 2.000 dollars américains de salaire mensuel, soit 4.000.000 FC. Ceci, soutient-on, est le résultat d'une négociation de couloir ayant succédé à la signature du protocole d'accord et précédé la tenue de la commission paritaire.

Ayant l'impression que ce sont seulement les professeurs qui comptent, les chefs de travaux, assistants et CPP se disent méprisés et considérés comme des étudiants. Alors que, relèvent-ils, sans eux, l'enseignement supérieur et universitaire dysfonctionnerait. Et d'ajouter : «*A chacun d'agir afin que nous arrachions nos droits*».

A l'issue de la négociation entre le gouvernement et



Lecture du communiqué conjoint entre le RAPUCO et le gouvernement (photo d'illustration)

les professeurs, le montant que l'Etat devait payer à chacun avant la levée de la grève ne pouvait prêter à équivoque. Le gouvernement est donc appelé à faire justice.

Outre les résultats inscrits dans le protocole d'accord (mécanisation de tous les membres du corps professoral non payés, correction des grades, paiement de salaire de base), les chefs de travaux, assistants et CPP, exigent ce qui suit : 2.000.000 FC, soit 60% pour un assistant et

3.000.000 FC, soit 75% pour un chef de travaux.

Se disant tenir 80% d'activités à l'enseignement supérieur et universitaire, les chefs de travaux, assistants et CPP estiment que c'est l'occasion pour eux de camper dans leur position de grève. Négliger leur rôle et l'influence du corps scientifique serait suicidaire.

En attendant les jours meilleurs, ils décident, pour l'année académique 2021-2022, de continuer à débattre jusqu'à ce qu'ils se-

ront remis dans leurs droits.

Par ailleurs, la marche pacifique projetée pour hier jeudi 3 mars 2022 par la Représentation des étudiants du Congo (REC) vatt-elle changer la donne de la situation qui prévaut au sein de l'enseignement supérieur et universitaire ? Tant mieux si elle a été organisée et si la voix des étudiants pouvait être entendue, car, l'objectif poursuivi par la REC n'est autre que la reprise des activités académiques.

## L'UNICEF lance la troisième phase d'assistance humanitaire aux victimes de la COVID-19

VÉRON K.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a lancée, mardi 1<sup>er</sup> mars 2022, la troisième phase de son programme d'assistance aux populations démunies touchées par la COVID-19.

Selon le communiqué de cet organisme international parvenu à notre Rédaction, ce projet est mis en œuvre en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO).

Démarré dans la commune de la N'Sele, ce programme consiste à soutenir, à travers un transfert d'argent, des ménages vulnérables touchés par les effets économiques de la pandémie à COVID-19.

Au total, près de 4.000 ménages démunis sont concernés par ce programme, notamment les enfants de moins de cinq ans, les chefs de ménage vivant avec handicap et les personnes de troisième



Une approche globale est la seule façon de lutter contre COVID-19, déclare l'ONU lors du lancement du plan de réponse humanitaire

Financée par la Belgique, la troisième phase de ce programme cible les enfants dans les aires de santé de Kindobi, Dingi-Dingi et Buma dans la commune semi-rurale de la N'Sele. Elle va aussi s'atteler au renforcement de la production économique locale afin de

stimuler, diversifier les revenus des ménages, favoriser la réduction de la pauvreté et le bien-être des enfants.

Les structures communautaires existantes et les réseaux des relais communautaires seront mis à contribution pour que réussissent les

activités de transfert monétaire et l'accès aux services sociaux de base.

Le programme prévoit aussi des séances de renforcement des capacités des acteurs publics locaux dans la mise en place d'un système national de protection sociale

et l'instauration d'un registre social et d'un système d'information et de gestion.

Pour rappel, le lancement de la première phase de ce programme remonte à mars 2021 et avait ciblé près de 19.000 familles toujours de la commune de la N'Sele.

# L'UPC accueille ce samedi la 1<sup>ère</sup> grande conférence de l'École du leadership de Kinshasa

*L'École du leadership de Kinshasa est un institut de recherche et de diffusion du savoir basée au sein de l'Université Protestante au Congo (UPC). Son objet principal est d'étudier l'incidence du déséquilibre entre l'offre et la demande du leadership sur le développement économique. Sur le plan purement professionnel, l'École est un institut de formation qui vous prépare à être leaders en RDC, sur le continent africain et dans le monde.*

*Les activités de l'École du leadership s'organisent autour de trois programmes : un programme de formation diplômante destiné à fournir aux apprenants des outils et des ressources idoines pour le renforcement de leur leadership dans la conception et la conduite des projets, dans la gestion des entreprises, dans la gouvernance privée ou publique; un programme de formation modulaire, composé d'un vecteur des thématiques susceptible d'être adapté à la demande; et un agenda de recherche constitué autour de ce que la littérature qua-*

*lifie de Mandela Challenge.*

*Dans la conduite de ses activités, l'École repose sur le personnel de l'Université Protestante au Congo et sur un ensemble des professeurs visiteurs, de renommée internationale, qui assureront des modules spécifiques et animeront des conférences de format divers, allant des thèmes génériques à des thématiques plus spécialisées.*

*À l'instar du marché des biens et services ou du marché boursier, il existe également un marché du leadership, où interagissent l'offre du leadership et la demande du leadership.*

*L'inadéquation chronique entre l'offre et la demande du leadership permet de mieux comprendre pourquoi certaines nations sont riches et d'autres sont pauvres. Mais pourquoi certaines entreprises sont prospères et d'autres sont boiteuses et défailtantes ?*

*Pour en savoir davantage, rendez-vous ce samedi 5 mars 2022 à 10 h à l'Université Protestante au Congo (UPC).*



ÉCOLE DU  
LEADERSHIP

Comprendre et transformer le monde

Université  
Protestante  
au Congo  
Une éducation  
qui construit  
une nation



Vérité. Foi. Liberté

**Bienvenue à la première édition  
de la grande conférence de  
l'École du Leadership  
de Kinshasa.**

**Samedi 05 Mars 2022  
10h00 - 11h45**



Amphithéâtre de G3 FASÉ  
(Université Protestante au Congo, UPC).



@LeadershipEcole



leadership-ecole.org



## Point de vue d'un politologue

## Vote à l'AG de l'ONU : la position du Maroc, une décision « responsable » qui encourage la désescalade

La non-participation du Maroc au vote à l'Assemblée générale de l'ONU au sujet de la crise russo-ukrainienne est une décision « responsable qui puise dans une pratique diplomatique tournée vers la paix, le respect de la souveraineté des États et la préservation des droits humains », a affirmé le politologue Abdelkader Filali, président de l'institut Polisens à Ottawa.

## ECONEWS AVEC MAP

« Une telle décision permettrait d'aller dans le sens de l'apaisement des tensions et la contribution à amorcer la désescalade », a indiqué M. Filali dans une déclaration à la MAP.

Il a relevé que la position du Maroc favorise ces stratégies de « désamorçage » dont l'objectif est de réduire justement le risque de violence et renouer les canaux de communication entre les belligérants.

« Grâce à une telle position, il est possible d'éviter une escalade et rétablir le lien entre les parties concernées sans recours à des mesures de contention ou grave dégâts », a expliqué l'expert, ajoutant que l'objectif de la position marocaine doit être perçu comme un outil de détente.

La capacité d'être dans cette phase de désamorçage est un facteur de désescalade, a-t-il dit, notant l'importance pour les parties au conflit de trouver

des alternatives à la violence et de restaurer le dialogue.

« Autant d'éléments qui ne peuvent être analysés qu'à la lumière de la prévoyance et de l'équilibre diplomatique », a conclu le politologue basé au Canada.

## « UNE POSITION SAGE ET PONDÉRÉE »

La décision du Maroc de ne pas prendre part au vote à l'Assemblée générale de l'ONU, au sujet de la crise russo-ukrainienne, se distingue par sa sagesse et sa pondération, a relevé, pour sa part, le professeur universitaire et expert en géopolitique, M. Roudani Cherkaoui.

« Dans les temps de la guerre, le monde a besoin de retenue et de sagesse afin d'enraciner la paix et la sécurité comme une finalité dans toutes les approches qui pourraient être prises par les Nations », a souligné M. Cherkaoui dans une déclaration à la MAP.

Le Maroc a toujours prôné le dialogue et la diplomatie comme seule voie pour solution-

ner les conflits et c'est sous ce prisme là qu'il a toujours œuvré pour la paix et la sécurité notamment dans le continent africain et dans le conflit israélo-palestinien, deux espaces d'influence stratégique pour l'Europe et le Proche-Orient, a tenu à préciser M. Cherkaoui.

« C'est dans cette perception que la position du Maroc ne change en rien à la solidité de ses alliances stratégiques avec l'UE et les USA », a-t-il dit, rappelant que Rabat, fort de son expérience dans la gestion des conflits, a toujours mis l'accent sur l'impératif du règlement pacifique des différends, de non-ingérence et de l'interdiction de la menace dans les relations internationales.

Le professeur universitaire a cité, à cet égard, plus particulièrement la position du Maroc sur la question libyenne, l'illustration parfaite de sa façon de concevoir la résolution des conflits et la participation du Royaume à la coalition internationale de la lutte contre Daech en Syrie et en Irak, piloté par les États-Unis et qui a connu une participation des pays européens.

Ce rôle de premier plan du Maroc au niveau régional et international dans la lutte con-

tre le terrorisme et le soutien à la paix, la sécurité et la stabilité africaine et mondiale lui a permis d'être choisi en tant que co-président du nouveau mécanisme anti-terroriste Africa Focus Group, a-t-il souligné.

La non-participation du Maroc au vote à l'Assemblée générale de l'ONU ne veut aucunement signifier que le Maroc s'oppose au droit international ou à l'intégrité territoriale des États, a-t-il ajouté.

Au contraire, le combat diplomatique qu'il mène pour son intégrité territoriale élucide la philosophie diplomatique de Rabat, qui n'encourage point le recours à la force pour les règlements des différends entre les nations, a souligné le géopolitologue marocain.

Pour M. Cherkaoui, la position du Maroc sur ce conflit russo-ukrainien a été clair et exprimé sans ambiguïté et ne laissant aucune trace grise dans son repositionnement stratégique. Cette position doit être appréhendée sur la base des deux communiqués du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger (26 février et 2 mars).

Dans ces deux communiqués, le ministère souligne que

le Maroc suit avec inquiétude l'évolution de la situation entre la Russie et l'Ukraine, réitère son soutien à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de tous les États membres de l'ONU, rappelle l'attachement du Maroc au principe de non recours à la force pour le règlement des différends entre États et encourage toutes les initiatives et actions favorisant un règlement pacifique des conflits.

Pour M. Cherkaoui, la crise russo-ukrainienne n'est pas européenne, elle est mondiale et ses répercussions ne se limiteront guère à un conflit entre deux États souverains, leurs ondes de chocs impacteront plusieurs espaces géopolitiques.

Nul doute, le monde arabe, le continent africain et l'Amérique Latine, les trois maillons faibles dans cette équation géostratégique entre l'Occident et la Russie, restent les trois pôles à l'échelle internationale qui seront influencés par le tremblement géo-relatif qui pourrait déclencher ce conflit, a-t-il estimé.

A cet égard, le rétablissement d'un dialogue politique et diplomatique est l'unique voie pour reconstruire la paix et la sécurité mondiale, a conclu M. Roudani Cherkaoui.

## Infrastructures sanitaires : la BAD s'arme d'une stratégie à l'horizon 2030

## ECONEWS AVEC LA TRIBUNE AFRIQUE

Après l'Afrique du Sud et le Maroc pour la fabrication de vaccin anti-Covid, c'est au tour de la Banque africaine de développement (BAD) de prendre le taureau par les cornes en s'attaquant à une problématique vitale du domaine de la santé : les infrastructures sanitaires. L'institution financière panafricaine acte sa toute première stratégie couvrant la période 2022-2030.

« Nous devons veiller à ce que chaque Africain, quel que soit son niveau de revenu, ait accès à des soins de santé de qualité, ainsi qu'à une assurance maladie et à une protection sociale ». C'est en ces mots que Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement (BAD), s'est exprimé à l'occasion du lancement de la stratégie de la Banque pour des infrastruc-



Akinwumi Adesina, président de la BAD

tures sanitaires de qualité en Afrique 2022-2030.

Approuvé vendredi 25 février par le conseil d'administration de la BAD, ce plan stratégique novateur au sein de l'institution doit son existence à l'appel des gouverneurs de la Banque à définir le rôle de cette dernière dans la résolution des déficits d'infrastructures de santé sur le continent. Un enjeu pour le développement renforcé par la pandémie de Covid-19 qui a profondément mis en évidence les besoins de la ré-

gion en la matière.

A ce stade, la BAD dévoile que sa stratégie consistera à construire des infrastructures de manière à améliorer la connectivité à internet et aux technologies de communication, afin de renforcer les systèmes sanitaires africains. Ce plan vise également à promouvoir la collaboration régionale et à harmoniser les politiques et la réglementation en matière de santé, tout en établissant le dialogue intra-régional sur les politiques et

l'assistance technique. Beth Dunford, vice-présidente de la Banque pour l'agriculture, le développement humain et social, a souligné « la flexibilité » que cette déclinaison stratégique confère à la BAD « pour répondre aux divers besoins des différents pays membres régionaux d'une manière plus percutante et durable ».

Cette feuille de route santé viendra par ailleurs accélérer la réalisation de l'un des cinq priorités de la stratégie globale de la BAD - « High 5 » - initiée par Akinwumi Adesina, à savoir « améliorer la qualité de vie des populations africaines ».

## UNE DYNAMIQUE QUI PREND FORME

La nouvelle stratégie santé de la BAD considérée en interne comme « historique » n'a pas encore été chiffrée. Elle vient s'ajouter non seulement au plan de 3 milliards de dollars d'investissements dans l'industrie

pharmaceutique régionale sur 10 ans par la Banque, mais aussi à la liste des initiatives d'envergure lancées récemment sur le continent dans le domaine de la santé. Il s'agit entre autres de l'unité de fabrication de vaccin anti-Covid inaugurée en Afrique du Sud la mi-janvier et l'usine en construction au Maroc annoncée une dizaine de jours plus tard. Une dynamique qui pourrait inspirer d'autres pays du continent.

Alors que peu avant la pandémie l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait entrepris la sensibilisation en faveur de l'investissement dans le domaine de la santé en Afrique, la crise a carrément fait émerger le secteur comme une priorité. Outre les acteurs clés du développement comme la Banque africaine de développement, différentes composantes du monde financier concrétisent peu à peu leurs intentions.

# Guerre en Ukraine : nouveaux pourparlers entre Russes et Ukrainiens

Alors que des combats s'intensifient sur le terrain des opérations, Russes et Ukrainiens ont décidé de continuer les négociations en Bélarus. Un premier round de négociations entre la Russie et l'Ukraine s'était tenu lundi, mais n'avait pas abouti. Entre-temps, entre la Russie et l'Occident, on assiste désormais à une inquiétante escalade verbale.

ECONEWS

Alors que la Russie poursuit son avancée militaire en Ukraine, de nouveaux pourparlers ont été annoncés jeudi dans un lieu au Bélarus situé « non loin de la frontière avec la Pologne », a précisé le négociateur russe Vladimir Medinski, cité par AFP. Un premier round de pourparlers s'était déjà tenu lundi, également au Bélarus. Mais les discussions n'avaient donné aucun résultat tangible. Kiev appelait à « un cessez-le-feu immédiat » avec le retrait des forces russes sur son territoire. De son côté, Moscou envisageait plutôt « un accord », qui selon le négociateur russe Vladimir Medinski, « doit être dans l'intérêt des deux parties ».

À la fin des premiers pourparlers, « les parties ont établi une série de priorités et thèmes qui demandent certaines décisions », avait laissé entendre Mikhaïlo Podoliak, l'un des négociateurs ukrainiens. Ces thèmes prioritaires pourraient donc être discutés ce jour.

Les États-Unis vont « soutenir des efforts diplomatiques » de l'Ukraine pour obtenir un cessez-le-feu avec la Russie, même si « c'est beaucoup plus difficile d'y parvenir quand les tirs résonnent et les chars avancent », a réagi mercredi le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken.

Le secrétaire d'État a aussi alerté sur un « coût humain » d'ores et déjà « ahurissant ». « Des centaines sinon des milliers de civils ont été tués et blessés », a déploré Antony Blinken lors d'une conférence de presse, et « le nombre de civils tués et blessés, les conséquences humanitaires, ne feront que s'aggraver dans les jours qui viennent ».

Le président français Emmanuel Macron a quant à lui affiché sa volonté de « rester en contact » avec son homologue russe Vladimir Poutine afin de « le convaincre de renoncer aux armes », lançant dans une allocution télévisée un vibrant « nous ne sommes pas en guerre contre la Russie ».

## MOSCOU ACCUSE L'OCCIDENT DE PENSER « À UNE GUERRE NUCLÉAIRE »

Jeu de dupes, guerre d'informations, propagande ou réelles menaces ? En tout cas les tensions entre l'Occident et la Russie, au sujet de l'invasion de l'Ukraine, restent très fortes. Et les propos font froid dans le dos. Le chef de la diplomatie du Kremlin a estimé ce jeudi que les dirigeants occidentaux pensait à une guerre nucléaire dans leur conflit avec la Russie. Des déclarations qui interviennent alors que les combats en Ukraine

s'intensifient, que les mesures occidentales de rétorsions contre la Russie sont de plus en plus sévères, que les livraisons d'armes des Européens se renforcent et que des pourparlers entre Ukrainiens et Russes devraient se tenir ce jour.

« Tout le monde sait qu'une troisième guerre mondiale ne peut être que nucléaire, mais j'attire votre attention sur le fait que c'est dans l'esprit des politiques occidentaux, pas dans celui des Russes », a dit le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse en ligne, avant d'estimer que des plans « d'une guerre réelle » contre Moscou sont en train d'être élaborés.

Vladimir Poutine a ordonné dimanche la mise en alerte des « forces de dissuasion » russes, qui comprennent un volet nucléaire. Les forces de dissuasion russes sont un ensemble d'unités dont le but est de décourager une attaque contre la Russie, « y compris en cas de guerre impliquant l'utilisation d'armes nucléaires », selon le ministère de la Défense russe.

## LES PROPOS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS VISÉS

La déclaration du jour portée par le chef de la diplomatie russe vise notamment des propos de ses homologues français et britannique Jean-Yves Le Drian et Elizabeth Truss évoquant la dissuasion nucléaire et le risque de guerre avec la Russie. « Si certains éla-

borent un plan de guerre réelle contre nous, et je pense qu'ils les élaborent, ils doivent bien réfléchir », a-t-il dit, assurant que « nous ne laisserons personne nous déstabiliser ».

Mardi, le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, avait déclaré que les puissances occidentales allaient « livrer une guerre économique et financière totale à la Russie » et « provoquer l'effondrement de l'économie russe ».

L'ancien président russe Dmitri Medvedev, désormais membre du conseil de sécurité russe auprès du président Vladimir Poutine, a mis en garde la France, en déclarant qu'il ne fallait pas « oublier que dans l'histoire de l'humanité, les guerres économiques se transforment assez souvent en vraies guerres ». Quelques heures plus tard, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, a corrigé le tir et a jugé « inappropriée » sa mention de « guerre économique » évoquée plus tôt.

Une mesure justifiée aux yeux du président russe par les déclarations agressives de grands pays membres de l'Otan et par les sanctions financières sévères que les Occidentaux ont décidé d'imposer à la Russie. Une escalade « inacceptable » et « irresponsable » pour les États-Unis et l'OTAN.

Les responsables occidentaux avaient notamment accusé Vladimir Poutine de « fabriquer des menaces qui n'existent pas » alors que les États-Unis ont dénoncé une escalade « inacceptable » par Moscou. « Il s'agit d'un

schéma répété que nous avons observé de la part du président Poutine durant ce conflit, qui est de fabriquer des menaces qui n'existent pas afin de justifier la poursuite d'une agression. « À aucun moment la Russie n'a été menacée par l'Otan ou l'Ukraine (...) Nous allons la capacité de nous défendre », avait expliqué dimanche la porte-parole de la Maison Blanche Jen Psaki, interrogée sur la question sur ABC.

Dès l'annonce de l'intervention militaire russe en Ukraine, le maître du Kremlin avait laissé entendre qu'il pourrait utiliser l'arme nucléaire. « Quiconque tentera de créer une menace pour notre pays, pour notre peuple, doit savoir que la réponse de la Russie sera immédiate et infligera des conséquences telles que vous n'en avez jamais connu dans votre histoire », avait-il dit.

Dimanche, le Kremlin a ordonné la mise en alerte des « forces de dissuasion » russes, qui comprennent un volet nucléaire. Une décision condamnée par les pays occidentaux, accusant alors la Russie de « fabriquer des menaces qui n'existent pas ».

Ces nouvelles déclarations interviennent alors que les combats en Ukraine s'intensifient, que les mesures occidentales de rétorsions contre la Russie sont de plus en plus sévères et que des pourparlers entre Ukrainiens et Russes doivent se tenir ce jour.

## Emmanuel Macron pense que « le pire est à venir » après son échange avec Poutine

ECONEWS AVEC BFMTV.FR

Les présidents français et russes ont échangé, jeudi matin, pendant près d'une heure et demie par téléphone. Vladimir Poutine campe sur ses positions et refuse tout « compromis ».

Emmanuel Macron « pessimiste » après son échange avec son homologue russe. Le Président français pense que « le pire est à venir » en Ukraine après s'être entretenu par téléphone avec Vladimir Poutine : ce dernier a fait part de « sa très grande détermination » à poursuivre son offensive, dont le but est « de prendre le contrôle » de tout le pays, rapporte l'Elysée.



Le Président français, Emmanuel Macron

Lors de cette discussion téléphonique de 1 heure 30 à sa demande, le président russe a affirmé à son homologue français que l'opération de l'armée russe

se développait « selon le plan » prévu par Moscou et qu'elle allait « s'aggraver » si les Ukrainiens n'acceptaient pas ses conditions, a indiqué la présidence.

Vladimir Poutine a également confirmé qu'il comptait procéder à une « dénazification » de l'Ukraine, comme il l'annonçait depuis le début de la guerre.

« L'intuition du président (Macron) est que le pire est à venir compte tenu de ce que lui a dit le président Poutine », selon l'Elysée. « L'ambition russe est de prendre toute l'Ukraine. Les buts de guerre de Vladimir Poutine n'ont pas changé », a précisé cette même source.

# Football : Mazembe et V. Club dans le top 10 des meilleurs clubs de la CAF

**Grands rivaux dans le championnat national de la Ligue nationale de football, le TP Mazembe et l'AS V. Club se retrouvent dans le top 10 des meilleurs clubs du football continental, régulièrement affiliés à la Confédération africaine de football (CAF).**

## ECONEWS AVEC OURAGAN.CD

Le Tout Puissant Mazembe et l'Association sportive V. Club figurent parmi les 10 meilleurs clubs de la Confédération africaine de football (CAF).

L'instance dirigeante du football africain a rendu public dimanche 27 février 2022, son classement des 20 meilleures équipes du continent sur les cinq précédentes saisons, à l'issue de la troisième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions de la CAF et la Coupe de la confédération de la CAF.

Le National Al Ahly Sporting club d'Égypte, double champion d'Afrique en titre (2020 et 2021), recordman de sacres de la C1 (10), arrive en tête de cette liste qui prend en compte les per-

formances depuis le début de la saison 2017/18. Deux autres mastodontes africains talonnent l'orge égyptien. Il s'agit de la formation de Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud (2<sup>e</sup>) et l'autre grand d'Égypte, le Zamalek Sporting club, rival éternel et historique des Diables rouges du Caire.

De son côté, le TP Mazembe de Lubumbashi, double vainqueur de la C2 (2016 et 2017), arrive au pied du podium (4<sup>e</sup>) devant un autre cadreur du continent, l'Espérance sportive de Tunis (5<sup>e</sup>).

Le Wydad Athletic club de Casablanca (Maroc) et le Chabab Riadhi Belouizdad (Algérie), sont respectivement sixième et septième dans ce classement.

L'autre représentant congolais, l'As V. Club de Kinshasa (8<sup>e</sup>), finaliste malheureux de la C2 (2018), complète le top 10 juste devant les équipes comme le Raja club Athletic de Casablanca (9<sup>e</sup>) et Al Hilal Omdurman du Soudan (10<sup>ème</sup>).

Ouragan.cd vous pro-



1	Al Ahly	1754	▲
2	Mamelodi Sundowns FC	1599	▲
3	El Zamalek	1597	▲
4	TP Mazembe	1584	▼
5	Esperance de Tunis	1584	▼
6	Wydad Casablanca	1560	▲
7	CR Belouizdad	1528	▲
8	Vita Club	1528	▼
9	Raja Casablanca Athletic	1525	▲
10	Al Hilal Omdurman	1521	▼
11	1° de Agosto	1520	▲
12	Etoile du Sahel	1513	▼
13	Dynamos	1504	▼
14	Al-Merreikh	1500	▼
15	CS Sfaxien	1496	▼
16	Stade Malien Bamako	1490	▲
17	ES Sétif	1485	▲

pose le classement CAF de 20 meilleurs clubs publié le 27 février 2022. Il est combiné aux résultats des clubs sur les cinq précédentes saisons de la C1 et C2 de la CAF.

## SUR LA LIGNE DE DÉPART DE LA SUPER LIGUE DE LA CAF

Il y a lieu de rappeler que le TP Mazembe et l'AS V. Club figurent également sur la liste de départ de 24

clubs retenus dans le cadre du projet de la Super ligue des clubs de la CAF.

Les grandes lignes de cette nouvelle Super Ligue commencent à se dessiner ! En effet, et selon les informations du site égyptien Filgoal, la Confédération Africaine de Football avance à pas de géant sur ce projet, porté par son président, le Sud-africain Patrice Motsepe, avec le soutien de Gianni

Infantino de la FIFA.

Avec ce projet, les deux compétitions interclubs africains (Ligue des champions et Coupe de la CAF) devaient être ainsi remplacées par la Super Ligue des clubs et la Coupe d'Afrique des Champions. Si les détails de cette dernière compétition n'ont pas encore été communiqués, l'instance footballistique entend lancer la Super League à compter de septembre 2022, ajoute la même source, et aurait déjà le feu vert de la FIFA.

Vingt-quatre équipes seront choisies sur la base de leurs résultats africains durant les cinq dernières années. La Super League CAF sera ainsi constituée des 24 meilleurs clubs africains du moment, répartis en trois groupes, suivant l'espace géographique :

- huit équipes de l'Afrique du Nord

- huit équipes de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique Centrale

- huit équipes de l'Afrique du Sud et de l'Afrique de l'Est

Selon le projet de la CAF, chacune des 24 équipes qui participeront à la Super Ligue de la CAF recevra un (1) million de dollars US à titre de frais de participation. Le gagnant aura droit à 10 millions de dollars US.

## ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/  
Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/  
89 301 93 05  
+ 243 903185670  
E-mail :

[kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)

[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)

L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF

Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE

Faustin KUEDIASALA

Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO

Jonathan MUTADJIRI

Nana Kanku

Olivier Dioso

A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS

Marc NZATE

Francis Mayuma

WEB MASTER

Tighana MASIALA

PRODUCTION

Michel MASUDI

+243 907314011

COMMERCIAL

John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL

René LOKOTA

## FEACO : Bienvenu Matenda satisfait de sa réélection à la tête de cette structure

### ECONEWS AVEC ACP

Le président de la Fédération d'athlétisme du Congo (FEACO), Bienvenu Matenda, s'est dit satisfait de sa réélection à la tête de cette instance nationale, mercredi au cours d'un entretien avec l'ACP.

Pour Bienvenu Matenda, le travail abattu par son comité a

été récompensé par les sociétaires lors de l'assemblée générale extraordinaire électorale, dimanche à Kinshasa. Il a ajouté que son 3<sup>ème</sup> mandat sera axé sur la formation des athlètes et la participation aux différentes compétitions à travers le monde, annonçant participation des Léopards aux Jeux de la Francophonie, qui se dérouleront à Kinshasa, en RDC, avec l'objectif de

remporter des médailles.

Il signale que les 34 sociétaires qui ont accordé un nouveau mandat de quatre ans au comité fédéral ne seront pas déçus, tout en les félicitant pour avoir placé leur confiance dans son comité.

L'actuel comité de la FEACO se présente comme suit : président : Bienvenu Matenda; 1<sup>er</sup> vice-président : Mike

Mutombo, 2<sup>ème</sup> vice-président : François Mubensha; 3<sup>ème</sup> vice-président : Samy Mutombo Kapalay, 4<sup>ème</sup> vice-président : Nicole Kapupa; secrétaire général : Rudy Diansingu; secrétaire général adjoint : Leko Antoine; trésorier général : Jean-Louis Lukanda, trésorier général adjoint : Junior Sadaka; membres : Assaini Sungula, Paulin Ntumba, Amisi Mupenda Richard, Patrick Ngoy.

## En match amical, Tshinkunku et Lubumbashi Sport font jeu égal

### NANA K.

Opposés en amical de préparation et fixation, le jeudi 3 mars 2022 au stade Frédéric Kibassa Maliba de la Kenya (Lubumbashi), les Corbeaux du Kananga, l'US Tshinkunku, et les Kamikazes de Lubumbashi Sport se sont neutralisés par un score nul et vierge (0-0), dans un match très technique, spectaculaire, équilibré et amplement disputé par les deux

formations sportives.

La team Noirs et blancs, emmené par son milieu offensif Exaucé Ntumba, de bon jour, n'a pas pu l'emporter face à un adversaire engagé et déterminé à continuer sa série d'invincibilité après deux victoires en amical. Les Noirs et blancs doivent regretter le but de Lusiel Mandé Trésor, non validé par l'arbitre pour une position litigieuse.

Pour le coach de Kamikazes de Lubumbashi, ce

match amical est un match de compétition, même à la hauteur dépassant d'autres matchs que nous avons joués, il y avait du rythme, de l'engagement et des duels technico-tactico physique

De son côté le technicien de Tshinkunku, Jean-Claude Loboko, pense que l'essentiel est de rester compétitif en s'exerçant avec les équipes qui évoluent au plus haut niveau afin de garder la compétition dans les jambes

pendant cette trêve forcée, pour lui c'est ne pas le résultat qui mais l'intégration des nouveaux joueurs.

Signalons qu'avant l'arrêt busqué du championnat national de la Linafot Vodacom ligue 1 l'équipe de Lubumbashi sport occupe provisoirement la 12<sup>e</sup> position avec 16 points pour 17 matchs joués tandis que l'US Tshinkunku pointe à la 16<sup>e</sup> position avec 14 unités en autant de rencontres.

**Compromis entre la RDC et Dan Gertler****André Wameso, Dircaba de Félix Tshisekedi, dissipe les malentendus : « Nous avons tout récupéré comme actifs »**

Dans l'accord signé, le jeudi 24 février 2022 à Kinshasa, entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) et l'homme d'affaires israélien, Dan Gertler, patron du groupe Ventora, les intérêts de la RDC n'ont été ni bradés ni hypothéqués. Bien au contraire, avec cet accord, la RDC récupère des actifs miniers et pétroliers de l'ordre de deux milliards USD qu'elle peut mettre à profit pour son développement. Autant d'assurances qui ont été données jeudi devant la presse par le directeur de cabinet adjoint du Chef de l'Etat en charge des questions financières et vice-président

de la Commission qui a mené ces négociations. En présence du porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya, et du ministre d'Etat en charge de la Justice, Rose Mutombo, tous les malentendus ont été dissipés. Une façon de confondre les plus sceptiques qui pensent que le Gouvernement s'est jeté dans les bras de Dan Gertler, au détriment des intérêts de la République. En tout cas, ce qui compte pour André Wameso est que la RDC a « récupéré tous les actifs miniers et pétroliers » détenus par Dan Gertler sur le sol congolais.

I. MASTALA

Les négociations ont été certes longues, mais, en fin de compte, la République Démocratique du Congo a eu gain de cause en récupérant tous les actifs miniers et pétroliers détenus par l'homme d'affaires israélien Dan Gertler. Le Gouvernement s'en félicite et jette des fleurs au Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui a finalement permis à la RDC de récupérer tous ses droits sur les actifs appartenant autrefois à Dan Gertler.

Jeudi devant la presse, conviée au traditionnel briefing autour de Patrick Muyaya, porte-parole du Gouvernement, Mme Rose Mutombo, ministre d'Etat en charge de la Justice, et André Wameso, vice-président de la Commission des négociations, ont levé l'équivoque, dissipant tous les malentendus distillés dans l'opinion publique autour de cet accord.

Avec cet accord, la RDC redevient propriétaire des blocs miniers et pétroliers, autrefois détenus par le groupe Ventora.

**UN ACCORD QUI NOUS PERMET « D'AVANCER »**

« Il s'agit d'un arran-

gement juridique et financier qui nous permet d'avancer », se félicite André Wameso. Il n'a pas manqué de saluer les efforts des uns et des autres, particulièrement de la Société civile qui a multiplié les alertes pour pousser le Gouvernement à ouvrir des négociations avec Dan Gertler. « Cet accord met fin à un litige prolongé entre la RDC et Dan Gertler », note André Wameso.

Même si Dan Gertler garde encore ses royalties dans certaines sociétés minières, dont KCC, MUMI et Metalkol, André Wameso est convaincu d'une chose : « Dan Gertler n'a plus d'actifs miniers et financiers en RDC, mais il a juste une présence passive à travers les royalties qu'il va continuer à percevoir ». Est-ce un signe de faiblesse ? André Wameso justifie cette exception par les clauses inattaquables qui attribuent tous ces avantages à l'homme d'affaires israélien.

La RDC s'est-elle alors pliée à Dan Gertler au point de dissimuler le contenu réel de l'accord ? Patrick Muyaya n'est pas de cet avis. Si cet accord contient une « clause de confidentialité »,



Séance de restitution de l'accord signé entre la RDC et Dan Gertler, patron du groupe Ventora

selon la volonté exprimée par les deux parties, Patrick Muyaya rappelle que « le plus important est que les intérêts de la RDC ont été défendus et rétablis ».

Le porte-parole du Gouvernement se félicite d'ailleurs de l'attitude de Dan Gertler qui a fait preuve « de bonne foi » pendant les négociations.

André Wameso est du même avis. « Ce compromis est plus qu'une bataille juridi-

que dont on ne connaît pas l'issue ». Ce qu'a soutenu, par ailleurs, la ministre d'Etat Rose Mutombo : « L'option de trouver un compromis à l'amiable a été la meilleure pour la République », en lieu et place, rappelle-t-elle, de recourir à l'arbitrage international qui allait coûter cher au pays.

Quant aux blocs pétroliers du lac Albert, évalués à plus d'un milliard USD, des repreneurs se bousculent déjà au portillon,

a rassuré Patrick Muyaya.

Dan Gertler peut-il encore investir en RDC ? Le porte-parole du Gouvernement n'y trouve aucun inconvénient : « L'essentiel est de remplir les conditions et se conformer aux lois de la République ».

C'est dire que l'accord signé entre la RDC et le groupe Ventora ouvre de nouvelles opportunités pour la RDC dans les secteurs minier et pétrolier.

**Actifs miniers récupérés : Carbone Beni salue l'acte posé par le Président Félix Tshisekedi**

Compté parmi l'un des précurseurs des Mouvements citoyen et grand défenseur de la cause des opprimés, comme il aime bien se présenter, Carbone Beni a, sur son compte twitter, salué l'accord conclu entre la RDC et le groupe Ventora du milliardaire israélien Dan Gertler.

Par cet accord, il pense que le Président de la République, Félix Tshisekedi, a mar-

qué un grand coup en rétablissant la RDC dans ses droits.

« L'acte posé par le Président Félix Tshisekedi et son gouvernement, en lançant le processus de récupération de nos actifs miniers et pétroliers est à féliciter. C'est un pas positif qui tient compte des multiples dénonciations de la Société civile dans le secteur minier en RDC », note Carbone Beni, estimant que « ce processus de

récupération avait conduit l'Etat d'envisager et de lancer une grande offensive judiciaire contre l'homme d'affaires Dan Gertler ou d'un règlement global et à l'amiable de tous les litiges susceptibles de rétablir la République Démocratique du Congo dans ses droits ».

Il ne cache pas sa joie de l'issue heureuse de ces négociations. « Très satisfait que ce processus engagé ait abouti à un

accord qui nous permet de récupérer des actifs évalués à deux milliards USD et une part substantielle des royalties de KCC, etc. Notons qu'il y a peu, l'Etat n'avait rien sous son contrôle. Et là, il a un plus dans sa gibelotte », pense-t-il. Et d'ajouter : « Cette étape est un pas positif et important dans notre lutte quotidienne de faire bénéficier au peuple congolais ses richesses du sol et du sous-sol en garan-

tissant des partenariats gagnant-gagnant avec les investisseurs tant nationaux qu'étrangers ». Avant de promettre : « Nous allons d'une part, concentrer nos efforts afin de s'assurer que l'Etat va développer à bon escient ces actifs de 1er ordre récupérés, afin de garantir un avenir meilleur au peuple congolais. Et d'autres part, nous ne fléchirons pas dans l'exigence de la transparence ».